

Atelier Résidentiel / Tertiaire / Industriel

Session 2

Bastia – 4 février 2014



Fiches action sur la base des travaux du 10 décembre 2013



Actions réglementaires

Planification 2 : Obliger les collectivités à systématiquement se positionner dans leurs documents d'urbanisme sur la pertinence des dispositions permettant indirectement d'améliorer la qualité de l'air

Résidentiel 1 : Rappeler l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts

Actions réglementaires

Résidentiel 2 : Rappeler l'interdiction du brûlage des déchets de chantiers

Résidentiel 3 : Interdire les foyers ouverts dans les habitations neuves et les rénovations

Mesures d'Urgence

Actions d'accompagnement

Résidentiel 4 : Rappeler les obligations du contrôles des chaudières de puissance comprise entre 4 kWth et 2 MWth

Résidentiel 5 : Diminuer l'impact environnemental des chantiers